

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 26 novembre 2010
(convocation du 15 novembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Novembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique,
M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry,
M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge,
Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-
MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain,
M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles,
M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude,
Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre,
M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry,
M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel,
M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques,
M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime,
Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 10 h 40
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 h 00
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à cpter de 11 h 15
M. LAMAISSON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h 30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 05

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à partir de 11 h 30
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis

LA SEANCE EST OUVERTE

Villenave d'Ornon - Subvention de fonctionnement - Extension du soutien à l'émergence et à l'animation d'Agendas 21 dans les communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Décision - Convention - Autorisation

Monsieur BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a affirmé son engagement en faveur des démarches de développement durable sur son territoire, par la mise en place d'un dispositif de soutien financier à l'émergence et à l'animation des agendas 21 communaux en 2009. La délibération n° 2009/0855 du 18 décembre 2009 accorde une aide aux communes, s'engageant dans une démarche d'Agenda 21.

La commune de Villenave d'Ornon s'est, depuis, engagée dans une démarche d'Agenda 21.

Afin de satisfaire aux conditions d'éligibilité, la commune de Villenave d'Ornon a demandé une adaptation de son contrat de co-développement permettant d'inscrire l'Agenda 21 comme une nouvelle action.

La commune sollicite une aide communautaire pour financer l'ingénierie externe nécessaire à la conduite de la démarche Agenda 21, au titre de l'action n° 36 du contrat de co-développement, d'un montant de 6.000 €, pour un coût total de la prestation de 33.405 € HT.

Plan prévisionnel de financement :

Dépenses (TTC)		Recettes (TTC)	
Etude	33.405 €	Cub 18 %	6.000 €
		DREAL 15 %	5.000 €
		CAF 43 %	14.500 €
		Ville de Villenave d'Ornon 24 %	7.905 €
Total HT	33.405 €		
TVA 19,6 %	6.547 €	TVA 19,6 %	6.547 €
TOTAL TTC	39.952 €	TOTAL TTC	39.952 €

Cette nouvelle démarche portera à 22 le nombre de communes engagées dans un Agenda 21.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération n° 2010/0490 du 10 juillet 2010 concernant l'avenant n° 1 du contrat de co-développement qui valide les principes et objectifs à intervenir avec la commune de Villenave d'Ornon pour la période 2009-2011,

ENTENDU le rapport de présentation

Considérant la volonté de la Cub de soutenir la démarche Agenda 21 de la commune de Villenave d'Ornon,

DECIDE

Article 1 : une subvention de fonctionnement d'un montant de 6.000 € est attribuée à la commune de Villenave d'Ornon pour l'ingénierie extérieure liée à l'animation de l'Agenda 21.

Article 2 : d'autoriser M. le Président à signer la convention, jointe à la présente, fixant les modalités de l'aide communautaire.

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice 2010 : chapitre 65, article 657341, sous fonction 8330, CRB D400.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 novembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
24 JANVIER 2011

PUBLIÉ LE : 9 DÉCEMBRE 2010

PATRICK BOBET